

Détonateurs électriques & électroniques

Fiche de données de sécurité

FDS: P-9 version: 11

Date de la révision: 01/24/2019



SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit:

Détonateurs électriques & électroniques

Noms et synonymes du produit:

Séries: Rock*Starm, E*Star et Oil*Starm. Coal Mine Delay, Coal*Star, Static Star, Rockbuster Special

Usage du produit:

Comme un explosif commercial.

Utilisateurs prévus: Réservé uniquement pour l'utilisation strictement professionnelle par du personnel qualifié et formé pour la manipulation et l'utilisation sécuritaire du produit.

Nom, adresse, et numéro de téléphone de la partie responsable:

Austin Powder Company 25800 Science Park Dr. Cleveland, OH 44122
216-464-2400 pendant les heures normales des affaires
877-836-8286 - sans frais - 24/7
www.austinpowder.com

Numéros de téléphone à appeler en cas d'urgence - CHEMTREC – Sans frais - 24/7 :
800-424-9300 (CANADA et É.U.)
1-703-527-3887 (INTERNATIONAL et MARITIME)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de l'article:

Code	Classification du danger	Catégorie de danger
H204	Explosifs	Division 1.4

Éléments de l'étiquetage

Danger



Mentions de danger

Danger d'incendie ou de projection

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition – Ne pas fumer.

Éviter les abrasions, frottements, meulage, impacts ou chocs.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

Porter un équipement de protection des yeux

En cas d'incendie. Danger extrême d'explosion. Évacuer la zone. **NE PAS** tenter de combattre l'incendie lorsque celui-ci atteint les explosifs.



Entreposer sous clé, dans un endroit bien ventilé et en conformité avec tous les règlements applicables.

Éliminer tout contenu, contenant conformément aux lois et règlements applicables.

Autres dangers: aucun n'est anticipé

Toxicité aigüe inconnue: non-disponible

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Les substances dangereuses sont contenues à l'intérieur de la capsule métallique scellée du détonateur. Les valeurs décrites à la 3^e colonne représentent les pourcentages respectifs par rapport au poids total de la capsule du détonateur excluant le poids du tube qui y est rattaché.

Nom	Identificateur du produit (Numéro CAS)	% (P/P)
Zinc	7440-66-6	0-60%
Cuivre	7440-50-8	0-60%
Aluminium	7429-90-5	0-40%
Cyclonite (RDX)	121-82-4	0-15%
Hexanitrostilbène (HNS)	20062-22-0	0-15%
Tétranitrate de pentaérythritol (PETN)	78-11-5	0-15%
Chromate de barium	10294-40-3	0-5%
Bore	7440-42-8	0-5%
Azoture de plomb	13424-46-9	0-5%
Tétraoxyde de plomb	1314-41-6	0-5%
Tungstène (W)	7440-33-7	0-5%
Silicon	7440-21-3	0-2%

SECTION 4: PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

Généralités: ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin et montrer l'étiquette si possible.

Inhalation: n'est pas une voie prévue d'exposition,

Contact avec la peau: n'est pas une voie prévue d'exposition.



Contact avec les yeux: n'est pas une voie prévue d'exposition.

Ingestion: n'est pas une voie prévue d'exposition.

Les symptômes et les effets les plus importants, à la fois aigus et retardés :

Inhalation: n'est pas une voie prévue d'exposition.

Contact avec la peau: n'est pas une voie prévue d'exposition.

Contact avec les yeux: n'est pas une voie prévue d'exposition.

Ingestion: n'est pas une voie prévue d'exposition.

SECTION 5: MESURES EN CAS D'INCENDIE

NE PAS lutter contre des incendies impliquant des explosifs

Il y a un très grand risque que des explosifs impliqués dans un feu vont détoner surtout s'ils sont confinés

Évacuer la zone d'un rayon d'au moins un (1) mille s'il y des explosifs impliqués dans l'incendie. Une évacuation est recommandée aussi lorsque le feu initial - où il n'y a aucun explosif impliqué - devient trop intense. On peut utiliser des extincteurs standards pour éteindre les incendies sans explosifs, comme pour l'équipement électrique ou les pneus. De l'eau peut être utilisée pour refroidir les explosifs qui ne sont pas impliqués dans le feu initial. Consulter le plus récent guide d'intervention d'urgence (GIU), guide 112 pour plus d'informations.

Agents extincteurs

Produits extincteurs appropriés: aucun.

Produits extincteurs inappropriés: pour éteindre des feux à proximité d'explosifs, il ne faut pas utiliser de produits chimiques secs, de mousses, de vapeur ou des dispositifs d'étouffement car ils sont inefficaces et peuvent au contraire causer des explosions.

Dangers particuliers résultant de l'article

Risque d'incendie: Il y a un danger imminent que des explosifs impliqués dans un feu vont détoner.

Conseils aux pompiers

Mesures de précaution: Avant d'intervenir, il est recommandé de connaître tous les lieux ainsi que les quantités d'explosifs qui sont entreposés près de l'incendie.

Protection lors de la lutte contre l'incendie: Lors de l'intervention initiale pour le feu n'impliquant pas d'explosifs, il faudra suivre les bonnes pratiques d'intervention spécifiques aux différentes substances qui y sont impliqués.



Produits de combustion dangereux Aucun produit inhabituel de combustion n'est attendu. Toutefois, il y aura des fumées toxiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales: Contacter le fabricant ou CHEMTREC.
Ne pas fumer. Tenir à l'écart des flammes nues et éliminer toute source ou objet pouvant créer des étincelles ou des flammes.

Pour le personnel non affecté aux urgences :

Équipements de protection: Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié

Procédures d'urgence: Isoler la zone et évacuer le personnel non nécessaire.

Pour le personnel affecté aux urgences :

Équipements de protection: Munir l'équipe de nettoyage de la protection approprié (EPI)

Procédures d'urgence: Arrêter l'écoulement si c'est sécuritaire de le faire. Aérer la zone.

Précautions d'urgence Éviter de rejeter dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Contacter le fabricant ou CHEMTREC.

SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Dangers additionnels en cours de fabrication, d'utilisation, d'entreposage: ne jamais chauffer des explosifs sous confinement. Avant d'utiliser ce produit à des températures plus élevées, il est crucial que le procédé soit d'abord évalué en profondeur afin de s'assurer que des conditions d'opération sécuritaires soient établies et respectées. Pour les "permis de travaux à chaud", toujours respecter les requis décrits dans OSHA 29 CFR 1910.252.

Mesures d'hygiène: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités

Mesures Techniques: interdiction de fumer et d'utiliser des équipements non autorisés qui produisent des étincelles ou des flammes. Tenir à l'écart des flammes nues.

Conditions l'entreposage devra être inspecté régulièrement par une personne qualifié qui est apte à



Fiche de données de sécurité

d'entreposage: identifier les dangers potentiels et qui s'assure que toutes les mesures de contrôle de sécurité et de sûreté soient mises en œuvre correctement.
Tous les sites d'entrepôts doivent se conformer aux règlements du Bureau de l'alcool, du tabac, des armes à feu et des explosifs (ATF), d'OSHA ou de Ressources Naturelles Canada (RNCa).

Matières incompatibles: acides forts, bases fortes, solvants organiques.

Règles spéciales en matière

d'emballage: se conformer avec "USDOT" et les règlements de Ressources Naturelles Canada (RNCa)

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition pour les travailleurs: non-applicable, l'article est scellé.

Contrôles de l'exposition:

Contrôles techniques appropriés: Ce produit doit être manipulé et utilisé uniquement sous de strictes conditions contrôlées.

Équipement de protection individuel:

Protection des mains: non requise.

Protection des yeux: lunettes protectrices.

Protection des voies respiratoires: non requise.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques:

Apparence: tube en plastique fixé à une capsule scellée de détonateur.

Odeur: aucune

Seuil olfactif: non-pertinent

Densité de vapeur : non-pertinent

pH: non-pertinent

Point de fusion: non-pertinent

Point d'ébullition initial et plage d'ébullition: non-pertinent

Point d'éclair (huile): non-pertinent

Taux d'évaporation : non-pertinent

Inflammabilité: non-pertinent

Limite inférieure/supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité : non-pertinent

Pression de vapeur: non-pertinent

Densité: non-pertinent

Solubilité: insoluble dans l'eau

Coefficient de séparation (n-octol/eau): non-pertinent

Température d'auto-inflammation: non-pertinent

Température de décomposition: non-pertinent

Viscosité: non-pertinent



Propriétés explosives: Dangers d'explosion en masse lorsqu'impliqué dans un incendie
Données sur l'explosion – Sensibilité à un impact mécanique: sensible à un impact mécanique
Données sur l'explosion – Sensibilité à la décharge statique: sensible à la décharge statique

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité et stabilité chimique: stable et non-réactif sous de conditions normales de transport, d'entreposage, de manipulation et d'utilisation.

Possibilité de réactions dangereuses: une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter: flamme nue et températures élevées.

Matières incompatibles: acides forts, bases fortes et solvants organiques

Produits dangereux de combustion: aucun produit inhabituel de combustion n'est anticipé. Par contre, la fumée qui y sera générée sera toxique.

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Toxicité aiguë: non-classifiée

Données DL50 and CL50 : non-classifiées

Corrosion/Irritation cutanée: non-classifiée

Lésion/Irritation oculaire: non-classifiée

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: non-classifiée

Mutagénicité des cellules germinales: non-classifié

Tératogénicité: non-disponible

Carcérogénicité: non-classifié

Toxicité pour la reproduction: non-classifiée

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) : aucune

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) : aucune

Risque d'aspiration: non-classifié

Symptômes/blessures après inhalation: ne devrait pas constituer un danger dans des conditions normales d'utilisation

Symptômes/blessures après un



Fiche de données de sécurité

contact avec la peau : ne devrait pas constituer un danger dans des conditions normales d'utilisation

Symptômes/blessures après un contact avec les yeux : ne devrait pas constituer un danger dans des conditions normales d'utilisation.

Symptômes/blessures après une ingestion: ne devrait pas constituer un danger dans des conditions normales d'utilisation.

Symptômes chroniques: aucun

Données DL50 et CL50 (ingrédients):

Bore. Numéro CAS: 7440-42-8	
DL50 orale, rat	650 mg/kg du poids corporel

Cuivre. Numéro CAS:	
DL50 orale, souris	413 mg/kg du poids corporel

Cyclonite (RDX). Numéro CAS:	
DL50 orale, rat	71 mg/kg du poids corporel

Azoture de plomb. Numéro CAS: 13424-46-9	
DL50 orale, rat	500 mg/kg du poids corporel
CL50 inhalation, rat	1.5 mg/l/4h

Tétraoxyde de plomb. Numéro CAS:1314-41-6	
DL50 orale, rat	500 mg/kg du poids corporel
CL50 inhalation, rat	1.5mg/l/4h
Figure sur la liste des dangers cancérrogènes de l'OSHA	

Silicon. Numéro CAS: 7440-21-3	
DL50 orale, rat	3,160 mg/kg du poids corporel



Tétranitrate de pentaérythritol (PETN). Numéro CAS:78-11-5	
DL50 orale, rat	LD50 Oral Rat 19500 mg/kg du poids corporel

Tungstène (W). Numéro CAS: 7440-33-7	
DL50 orale, rat	2000 mg/kg du poids corporel

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE ION

Non-disponible

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Contactez le fabricant ou CHEMTREC.

SECTION 14: INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Agence	Numéro ONU	Désignation officielle de transport.	Classe de danger	Code de l'étiquette	Groupe d'emballage	Polluant maritime	Autres
DOT (E.U.)	UN0255	Détonateurs de mine (de sautage) électriques.	1.4B	1.4B		Non	GIU-114
TMD (Canada)	UN0255	Détonateurs de mine (de sautage) électriques.	1.4B	1.4B		Non	--
IMDG (maritime)	UN0255	Détonateurs de mine (de sautage) électriques.	1.4B	1.4B		Non	EmS-No, Incendie: F-B Déversement: S-X
IATA (aérien)	UN0255	Détonateurs de mine (de sautage) électriques.	1.4B	1.4B		Non	Voir note 1

Note 1: l'expédition de matériel par avion est destinée uniquement à l'aéronef CARGO et chaque paquet n'excédant pas 75kg (165 lbs.) - poids net d'explosif. Voir 49CFR 172.101 HMT, colonne 9.

SECTION 15: INFORMATION REGLEMENTAIRE

Réglementation fédérale des États-Unis:

Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (EPCRA), a/k/a Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) Title III

Loi régissant le contrôle des substances toxiques "Toxic Substances Control Act" (TSCA).

TSCA section 8



Fiche de données de sécurité

SARA section 311/312	Danger d'incendie Danger de relâche soudaine de pression Danger immédiat (grave) à la santé Danger retardé (chronique) à la santé.
TSCA	Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Règlements canadiens:

Liste des substances domestiques (DSL)

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

Classification SIMDUT	Note: RNCan réglemente les explosifs. Ils sont exclus de la classification SIMDUT.
DSL	Tous les ingrédients figurent sur la liste canadienne DLS

SECTION 16: INFORMATION ADDITIONNELLE, INCLUANT LA DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Cette FDS a été préparée en conformité avec les exigences de la norme de divulgation de danger d'OSHA (29 CFR 1900.1200) et du système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015).

FDS: P-9 Date de la première émission: 06/01/2015 Date de la dernière révision: 01/24/2019 Version: 11

Partie responsable de la préparation de ce document:

Austin Powder Company
Cleveland, OH 44122
216-464-2400

L'information qui figure aux présentes est basée sur les connaissances actuelles d'Austin Powder Company et se veut d'être une description du produit donnant uniquement les informations requises concernant la santé et la sécurité. Elle ne doit pas être interprétée comme garantissant une propriété spécifique du produit.